

### 3.12 Données de produits relatives à la consommation énergétique

Les données ci-dessous satisfont aux exigences des règlements N° 811/2013 et N° 812/2013 en complément de la directive 2010/30/UE.

Données du produit	Symbole	Unité	7 716 701 507
Type de produit	–	–	GVT C 24-2MN
Chaudière à condensation	–	–	oui
Dispositif de chauffage mixte	–	–	oui
Puissance thermique nominale	$P_{rated}$	kW	23
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	$\eta_s$	%	91
Classe d'efficacité énergétique	–	–	A
<b>Puissance utile</b>			
À la puissance thermique nominale et en régime haute température <sup>1)</sup>	$P_4$	kW	22,7
À 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température <sup>2)</sup>	$P_1$	kW	7,6
<b>Rendement utile</b>			
À la puissance thermique nominale et en régime haute température <sup>1)</sup>	$\eta_4$	%	87,3
À 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température <sup>2)</sup>	$\eta_1$	%	96,5
<b>Consommation d'électricité auxiliaire</b>			
À pleine charge	$e_{l_{max}}$	kW	0,062
À charge partielle	$e_{l_{min}}$	kW	0,024
En mode veille	$P_{SB}$	kW	0,004
<b>Autres caractéristiques</b>			
Pertes thermiques en régime stabilisé	$P_{stby}$	kW	0,13
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	$P_{ign}$	kW	0
Émission d'oxydes d'azote	NOx	mg/kWh	42
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	$L_{WA}$	dB(A)	45
<b>Caractéristiques supplémentaires pour les dispositifs de chauffage mixtes</b>			
Profil de soutirage déclaré	–	–	XL
Consommation journalière d'électricité	$Q_{elec}$	kWh	0,355
Consommation annuelle d'électricité	AEC	kWh	78
Consommation journalière de combustible	$Q_{fuel}$	kWh	23,407
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ	19
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	$\eta_{wh}$	%	82
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	–	–	A

Tab. 6 Données du produit relative à la consommation énergétique

- 1) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.
- 2) Par basse température, on entend une température de retour de 30 °C à l'entrée du dispositif de chauffage pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basses températures et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.